



DECLARATION PRELIMINAIRE

I. INTRODUCTION

1. En application des dispositions pertinentes du Protocole Additionnel sur la Démocratie et la Bonne Gouvernance (2001) relatives à l'assistance électorale aux Etats membres, le Président de la Commission de la CEDEAO, Son Excellence Monsieur **Kadré Désiré OUEDRAOGO** a déployé une Mission d'Observation Electorale (MOE) de cent (100) observateurs pour les élections législatives du 28 septembre 2013 en République de Guinée.
2. Cette Mission, dirigée par Son Excellence Monsieur **EDEM KODJO**, Président de PAX Africana, Ancien Secrétaire Général de l'Organisation de l'Unité Africaine et Ancien Premier Ministre du Togo, s'inscrit dans le prolongement des efforts d'accompagnement de la Guinée par la CEDEAO pour sa marche vers la construction d'une démocratie participative et inclusive. Le Chef de la mission a été appuyé par une équipe technique de la CEDEAO conduite par son Vice-président, **Dr. Toga Gaywea McIntosh**.

II. CONTEXTE

3. Avant le déploiement des observateurs, la CEDEAO a suivi de très près l'évolution de la situation politique et sécuritaire dans le pays dans le cadre des préparatifs des élections à travers le Bureau du Représentant Spécial du Président de la Commission de la CEDEAO en Guinée et à travers son mécanisme d'Alerte Précoce. Dans cette dynamique, le Président a déployé en juin 2013 une mission exploratoire pré-électorale pour évaluer le niveau de préparation du processus électoral ayant abouti à un appui financier accordé à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) par la CEDEAO.
4. Vu les tensions politiques qui ont précédé le scrutin législatif, le Président de la Commission de la CEDEAO a effectué en personne, les 20 et 21 septembre 2013, une mission expresse de facilitation en Guinée. A cette occasion, il a eu des échanges avec l'Ambassadeur Saïd Djinnille Représentant Spécial des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et Facilitateur International du Dialogue Politique Inter-Guinéen. Il s'est entretenu, par ailleurs, avec les différents acteurs politiques sur la tenue des élections législatives. A l'issue de ces entretiens, la CENI a pris l'engagement de mettre en œuvre les recommandations ci-après : l'éclatement des bureaux de vote ayant plus de 1000 électeurs ; le rapprochement des bureaux de vote des électeurs.
La CENI a fourni à travers les Commissions Electorales Préfectorales Indépendantes (CEPI) des efforts pour assurer la mise en œuvre de ces mesures.

5. Dès son arrivée, le Chef de la Mission d'observation de la CEDEAO, SEM EDEM KODJO, a rencontré le Chef de l'Etat et l'ensemble des parties prenantes engagées dans le processus électoral, notamment les membres du Gouvernement, les leaders des partis politiques, la CENI, la Force Spéciale de Sécurisation des Elections Législatives (FOSSEL) et les Missions Diplomatiques. Il les a invitées à prendre part activement aux mécanismes prévus dans le dispositif électoral pour assurer la transparence et l'intégrité du scrutin. Il a insisté sur la nécessité de mettre en avant les intérêts du peuple guinéen. Il a également rencontré les Chefs des Missions d'observation de l'Union Africaine, de l'Afrique du Sud, de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de l'Union Européenne et l'Union du Fleuve Mano.

III. ARRIVEE ET DEPLOIEMENT

6. La Mission d'Observation de la CEDEAO a débuté le 16 septembre 2013. Après un dernier briefing et une séance d'orientation tenus le 22 septembre 2013, les équipes d'observateurs de la CEDEAO ont été déployées à travers les 38 circonscriptions électorales dans les huit (8) régions administratives de la Guinée. Sur le terrain, les observateurs de la CEDEAO ont eu pour tâche principale la vérification de la mise en œuvre par la CENI des tâches contenues dans l'accord du 3 juillet. Ils ont maintenu un contact permanent avec le Centre de Coordination de la Mission basée à Conakry.

IV. CAMPAGNE ELECTORALE

7. En dépit du climat tendu, les phases finales de la campagne électorale ont pu se dérouler de façon générale sur toute l'étendue du territoire, sous la vigilance des forces de sécurité.

JOUR DU SCRUTIN :

V. OUVERTURE, VOTES ET FERMETURE DES BUREAUX DE VOTE

8. Sur la base des informations recueillies par les observateurs et une première analyse des rapports des régions, la Mission d'Observation de la CEDEAO a fait les évaluations préliminaires suivantes du processus de vote proprement dit:
- (a) L'enthousiasme manifeste des électeurs et une bonne affluence des électeurs à l'ouverture des bureaux de vote ;
 - (b) La disponibilité, dans la presque totalité des bureaux de vote, de l'ensemble du matériel électoral à l'exception de l'encre indélébile dans certains bureaux de votes;
 - (c) La forte participation des femmes et des jeunes ;
 - (d) Le retard constaté à l'ouverture de certains bureaux de vote selon les bureaux et les régions est lié principalement aux difficultés d'acheminement du matériel;
 - (e) La présence effective des représentants des principaux partis politiques, en particulier ceux du PEDN, RPG Arc-en-ciel, UFDG, UFG et de l'UFR ;
 - (f) La présence d'un nombre approprié d'agents de sécurité (FOSSEL) dans les bureaux de vote, et plus particulièrement dans les zones sensibles ;
9. Les manquements suivants ont été observés au cours de cet exercice électoral :
- (a) Le retard accusé dans la mise à disposition des listes électorales, des bulletins de vote et également le manque d'encre indélébile dans certains bureaux de vote;

- (b) Le ralentissement du processus de vote dans quelques bureaux en raison notamment d'une faible maîtrise des procédures par certains agents électoraux ;

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS PRELIMINAIRES

10. Au regard de ce qui précède, la mission d'observation des élections de la CEDEAO pour les élections législatives de 2013 en Guinée est parvenue aux conclusions préliminaires suivantes :

- Les insuffisances constatées ne sont attribuées à aucun acte délibéré pouvant mettre en cause l'intégrité du processus électoral. Elles sont pour la plupart liées, soit à un manque de maîtrise des procédures par les agents électoraux soit à des problèmes d'ordre logistiques.
- Les insuffisances constatées n'ont pas empêché la libre expression par les citoyens de leur droit de vote.
- Du point de vue de la MOE, les élections législatives du 28 septembre 2013 se sont tenues dans des conditions acceptables de liberté et de transparence.

11. Prenant en compte les enjeux identifiés dans le processus électoral, la Mission d'Observation de la CEDEAO fait les recommandations suivantes :

A la CENI

- La Mission de la CEDEAO exhorte la CENI à publier les résultats provisoires dans les délais prévus. Elle exhorte toutes les parties prenantes à s'abstenir de spéculer sur les résultats non officiels ou de les déclarer.
- S'assurer de la formation continue des agents électoraux en vue de les rendre plus performant et opérationnelle.
- Encourager l'appropriation et la gestion du processus électoral par les démembrements de la CENI au niveau local.

Au Gouvernement

- Poursuivre les efforts de dialogue et de réconciliation et s'assurer de l'implication et de la participation de tous les acteurs politiques au processus de réformes institutionnelles.

Aux Partis Politiques

- La Mission lance un appel à tous les candidats et leurs partisans à respecter les procédures et règles en vigueur et l'Etat de droit. Elle exhorte en particulier tous les candidats au respect des règles démocratiques et à recourir exclusivement aux voies légales pour le règlement de tout contentieux électoral.

12. La Mission de la CEDEAO adresse ses vives félicitations au Chef de l'Etat, au Gouvernement et au peuple de Guinée pour leur détermination et leur engagement à conclure la transition démocratique dans le pays. La Mission félicite également les partis politiques et les candidats pour leur conduite pacifique tout au long du processus électoral.

13. Enfin, la Mission remercie la Communauté Internationale pour la mobilisation massive des appuis à la transition démocratique en Guinée, et en particulier, le bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest pour la facilitation d'un dialogue constructif qui a conduit à la tenue des élections.

Fait à Conakry le 29 septembre 2013
Le Chef de la Mission d'Observation de la CEDEAO